

Voeux

Bonne année

En 2008, nous avons beaucoup parlé de l'eau du Verdon, précieuse pour des millions de personnes et de multiples usages. En 2009, c'est la volonté exprimée dans l'axe « Pour que l'homme soit le cœur du projet » de la nouvelle charte du Parc qui doit prendre une forme réelle. En effet, au travers de l'appel à participation lancé à l'automne, l'ensemble de ceux qui constituent le Parc naturel régional du Verdon (élus, citoyens, organismes, associations, entrepreneurs) vont pouvoir prendre la parole. Les nouvelles commissions, les groupes de travail et le comité de préfiguration du Conseil de développement sont autant de lieux où vont pouvoir s'exprimer les volontés d'apporter sa contribution au projet commun, de faire entendre ses idées, de donner vie à ses propositions. Les élus, le bureau et l'équipe technique du Parc naturel régional du Verdon vous souhaitent une bonne année participative en 2009.

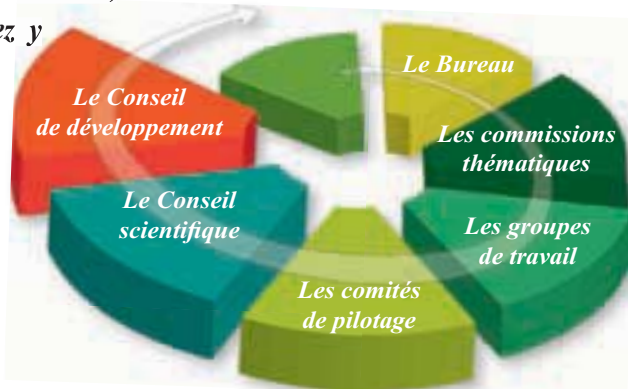


Participation

Une place pour chacun

L'appel à candidature pour une participation de tous ceux qui souhaitent aider le Parc à grandir a été entendu. Lancé au moment de la fête du Parc, fin septembre, il a fait venir de nombreuses associations et organismes dans les 9 commissions thématiques du Parc (eau ; patrimoine naturel ; développement économique ; paysage/urbanisme/aménagement ; tourisme ; forêt ; agriculture ; éducation ; culture). Pour la plupart, ces commissions ont tenu leur première réunion en décembre. Elles seront à l'origine de groupes de travail sur des sujets spécifiques. Le comité de préfiguration du Conseil de développement commence ses travaux en janvier. A partir de ses propositions, les élus choisiront quelle forme prendra ce Conseil. Que vous soyez élu, citoyen, entrepreneur, artisan, artiste, association, vous pourrez y prendre votre place et la parole.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous joindre et consultez le numéro spécial « participation » de Par Nature (n°22).



Allons

La vie est une chance, saisis-la

Nouvelle commune du Parc naturel régional du Verdon, Allons est également celle qui est la plus au Nord. Pour autant, elle ne compte pas rester en marge. Dans une commune où le cadran solaire affirme « La vie est une chance, saisis-la », on ne reste pas les deux pieds dans le même sabot.

La plus au Nord et la plus alpine des communes du Parc, Allons se développe avec bonheur respectant la maxime du cadran solaire de l'église « Eici meis ouro fan espelli lou bouonur* ». En 10 ans, elle est passée de 80 à 130 habitants et de 7 à 20 enfants scolarisés. Plusieurs associations s'emploient à la rendre bien vivante, comme « Les estubets » qui comptent 80 adhérents ou la société de chasse. Si les emplois emportent certains habitants à St André, Digne ou Colmars, la commune compte 3 agriculteurs et 2 entreprises de maçonnerie. Les projets ne manquent pas : réfection des rues et du four à pain, aménagement d'un parking et, surtout, alimentation en eau du hameau de la Moutière.

Concernant le Parc naturel régional du Verdon, la commune a mis en application l'autre maxime du cadran solaire de l'église « La vie est une chance, saisis-la ». Considérant que faire partie d'un ensemble habité d'un projet mariant développement et préservation était une chance, elle a choisi d'y adhérer et d'y être active. En effet, si elle est située géographiquement aux confins du territoire, elle compte ne pas se contenter d'un strapontin.

■ Ici, mes heures font éclore le bonheur.



Abonnez-vous !

Certaines personnes nous signalent ne pas recevoir le journal « Par Nature » dans leur boîte à lettres. La distribution est assurée par les services de La Poste en même temps que les publicités. Pour recevoir le journal vous ne devez pas avoir de « Stop pub » sur votre boîte aux lettres. Il faut également regarder au milieu des documents publicitaires que vous recevez.

Pour être sûr d'avoir le journal, qui paraît 3 à 4 fois par an, la meilleure solution est de vous abonner électroniquement en déposant votre adresse électronique dans la boîte électronique du journal : parnature@parcduverdon.fr. Cette adresse vous permet également de nous écrire.

Elevage ovins

Expérimentation d'enclos de pâturage



Deux enclos de pâturage expérimentaux ont été installés en novembre chez deux éleveurs ovins volontaires de Blieux et de Castellane. Ces enclos électrifiés de grandes dimensions (8 et 26 hectares) ont été construits dans des zones éloignées des bergeries. Destinés à améliorer les conditions de travail des éleveurs (réduction du temps de garde) et à protéger les troupeaux contre la prédation du loup, ils seront évalués pendant au moins 3 ans. Avec l'aide du Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée, les avantages et les inconvénients de ces enclos pourront être mesurés. Un troisième enclos devrait être installé au printemps pour compléter l'expérience.

Activités de pleine nature

Relever les défis

Le 1^{er} Forum des Activités de Pleine Nature a réuni 50 participants à la Palud-sur-Verdon le 10 octobre.



Dans le cadre du programme régional de développement solidaire et durable des Activités de Pleine Nature en milieu rural de montagne, le forum avait pour tâche de définir des orientations et d'élaborer un plan d'actions. Il a travaillé sur 4 défis : répartir et équilibrer la fréquentation dans le temps et dans l'espace ; améliorer et maîtriser l'accès aux activités ; accroître l'attractivité des offres ; coordonner, mutualiser, dynamiser et professionnaliser les démarches marketing. Le travail de construction collective se poursuivra au travers de la Commission Tourisme du Parc naturel régional du Verdon.

Ligne à très haute tension

Fin de la 400 000 volts

Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, a annoncé le 1^{er} décembre 2008 la fin du projet de ligne de 400 000 volts. La sécurisation de l'alimentation en électricité de la région sera assurée par des lignes souterraines de 225 000 volts passant par le sud. Cette solution est complétée par l'annonce d'un programme d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

La panne du 3 novembre 2008 privant d'électricité une partie des Alpes-Maritimes avait réveillé les attaques contre « les écolos du Verdon » (les associations et le Parc du Verdon) qui avaient obtenu en 2006 l'annulation des décrets ministériels autorisant la construction d'une ligne à très haute tension (THT) de 400 000 volts à travers le territoire du Parc. Elle avait également relancé les discours autour de la nécessité de cette ligne, faisant naître l'inquiétude d'un nouveau projet. La rencontre sur la sécurisation de l'alimentation en électricité du sud-est de la France s'est soldée par la décision de Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du développement durable et de l'Aménagement du Territoire, de mettre fin à « tout projet de ligne THT transitant par les sites sensibles du Verdon ».

Le président du Parc naturel régional du Verdon, Bernard Clap, s'est réjoui de cette décision et plus particulièrement de l'évolution que représente l'annonce du lancement d'un programme ambitieux et accéléré, en matière d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Il a rappelé que la décision des élus du Parc naturel régional du Verdon de s'opposer au projet de ligne à haute tension 400 000 volts avait également pour objectif déclaré d'amener les responsables de l'aménagement du territoire à lever la tête pour voir les choses autrement et à s'engager dans de réelles actions de maîtrise de la consommation d'énergie. Il s'est engagé à ce que le Parc apporte sa pierre à l'édifice en participant à la démarche de maîtrise de la consommation en électricité qui doit être mise en place. Il a précisé que les solutions de remplacement feraient l'objet d'un regard attentif de la part du Parc.

Fête du Parc 2008

La fête d'un territoire

Pour la première fois en 2008, la fête du Parc s'est déroulée hors du domaine de Valx où se trouve la Maison du Parc. L'accueil et l'implication de la commune des Salles-sur-Verdon, l'engagement des participants, le nombre de visiteurs, en ont fait une belle réussite. En 2009, la Fête du Parc sera accueillie par une commune des Alpes-de-Haute-Provence.

Créée en 2002, la Fête du Parc connaît une fréquentation croissante (plus de 2500 personnes en 2008 ainsi que 120 producteurs, entreprises, associations, organismes, commerçants, artistes). En 2008, c'est l'eau « précieuse » du Verdon qui était à l'honneur en même temps que la commune des Salles-sur-Verdon. Ont été particulièrement remarqués : le groupe de restaurateurs qui a préparé le repas pour 550 personnes, les clubs nautiques du lac qui ont fait découvrir que l'on peut aller sur l'eau toute l'année, les accompagnateurs des randonnées, le collectif artistique « Champs libre » qui a animé l'étonnant couloir sensitif entre le village et la plage, et une multitude d'initiatives originales prises par les artisans, les exposants, les associations. Cette journée annuelle est devenue le moment de rencontre de tous les citoyens et la vitrine de ceux qui développent une activité économique, pédagogique, associative, artistique sur le territoire du Parc.



Politique énergétique du Verdon

Plus sobres, plus audacieux

Le Parc du Verdon et le Syndicat Mixte des Pays du Verdon réalisent un bilan énergétique de leurs territoires. Il sera suivi d'un plan d'actions, d » type « Négawatt », comportant trois volets : sobriété énergétique, amélioration de l'efficacité énergétique, production d'énergie à partir de ressources renouvelables.

Mené avec le soutien du Conseil Régional et de l'ADEME, dans le cadre du programme régional AGIR MDE (Action Globale Innovante pour la Région Maîtrise de l'énergie), le bilan énergétique du Parc et du Syndicat Mixte des Pays du Verdon prendra fin au premier trimestre 2009 et se traduira par la définition d'une stratégie énergétique territoriale, déclinée en plan d'actions.

Les premiers résultats de cet état des lieux des consommations du territoire traduisent des enjeux et des caractéristiques forts :

- un habitat ancien et peu performant (isolation, modes de chauffage inadaptés),
- un risque de précarité énergétique lié à une facture d'énergie qui pèse chaque année plus lourdement dans le revenu des ménages (dont un sur deux seulement est imposé),
- des déplacements toujours plus nombreux pour aller travailler hors du territoire,
- une agriculture énergivore dans la partie ouest, en raison de la présence de grandes cultures céréalières et horticoles, avec une absence de valorisation énergétique des déchets agricoles,
- un danger de perte de compétitivité pour les entreprises qui ne seraient pas économes en énergie.

On voit qu'il reste beaucoup à faire pour agir sur la maîtrise de nos consommations et, de ce fait, avoir un rôle positif sur le changement climatique.

Consommer moins et mieux.

A l'issue du bilan, les actions qui seront décidées s'articuleront autour d'une démarche de type « Négawatt » qui définit trois volets dans toute politique énergétique :

- Sobriété énergétique : en jouant sur nos comportements individuels et collectifs,
- Amélioration de l'efficacité énergétique : de nos bâtiments, des moyens de transport, des équipements que nous utilisons,
- production d'énergie à partir de ressources renouvelables, par définition inépuisables.



Aujourd'hui, c'est le troisième volet qui fait parler de lui (centrales solaires au sol notamment). Il reste à s'atteler en parallèle aux deux autres. Nous n'avons pas d'autre choix que de devenir plus « sobres » au quotidien, plus audacieux dans nos investissements. Cela demande de revisiter notre manière de gérer nos vies et l'action publique. A l'heure où la sécurité en alimentation électrique du sud-est est en débat, consommer mieux et moins prend tout son sens, surtout

si nous voulons préserver nos paysages.

Le Parc et le Syndicat Mixte des Pays du Verdon, essayeront de montrer la voie. Ainsi, le 19 novembre dernier, les délégués des communes adhérentes du Parc ont discuté de la position du Parc sur l'accueil des projets de centrales solaires. Ils préconisent d'orienter les projets hors des terres cultivables et d'utiliser, à bon escient, les revenus que ces projets génèrent (location de terrain ; taxe professionnelle), notamment dans des actions de maîtrise de l'énergie (sensibilisation des habitants ; amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics..., etc.). Ils ont confirmé qu'il fallait aborder la question à l'échelle du Parc et que l'implication de tous était urgente et nécessaire.

Tourisme

Une approche convergente



La nouvelle Commission Tourisme a tenu sa première réunion, le 28 novembre dernier à Aups. Une commission qui compte plus de 60 membres, élus, membres de collectivités, professionnels ou associatifs. Le nombre important de personnes inscrites à cette commission montre une volonté d'aborder la question à l'échelle du territoire du Parc. Cette première rencontre a été l'occasion de croiser les attentes des uns et des autres et de débattre d'une approche convergente de l'évolution du tourisme sur notre territoire.

Patrimoine bâti

Apportez votre pierre à l'édifice !

L'inventaire du patrimoine rural (lavoir, pont, four, etc.) et des édifices religieux (oratoire, chapelle, etc.), mené avec différentes associations (que l'on doit remercier) va être rendu public par sa mise en ligne sur le Système d'Information Territorial qui est une extension du site Internet du Parc. Les communes sont sollicitées afin de révéler des édifices qui seraient passés inaperçus.

La connaissance de certains édifices demande à être complétée. Nous recherchons de l'aide auprès des particuliers ou des associations à différents niveaux : des personnes érudites peuvent intervenir par rapport à des aspects historiques ; les bons coups de crayon peuvent être utiles pour la réalisation de plans ; le collectage de la mémoire de nos anciens peut nous révéler des anecdotes.

Si vous voulez apporter votre pierre à l'édifice, appelez Marjorie Salvarelli, au Parc naturel régional du verdon : **04.92.74.68.00**. Elle vous communiquera la liste concernant votre commune.



Que fait le Parc ?

Comprendre la complexité

Le 27 novembre 2008, 25 personnes représentant des partenaires du Parc (offices de tourisme, maisons thématiques, activités de pleine nature, structures éducatives, guides de pays, structures d'hébergement, entreprise du bâtiment, etc.) ont travaillé, à la Maison du Parc, de façon novatrice. L'objectif était de faire comprendre la complexité du territoire dès lors que l'on croise la diversité des enjeux et des personnes. C'est sous la forme de jeux de rôle que trois groupes se sont attaqués à la résolution de problèmes aussi divers que la pollution de l'eau du robinet dans une commune, l'incompatibilité apparente entre le besoin d'extension d'une exploitation agricole et la préservation d'un espace protégé, la prise en compte de toutes les attentes dans un Plan Local d'Urbanisme. En fin de journée, ils ont dit leur plaisir de comprendre ce à quoi peut servir un Parc naturel régional, d'avoir découvert autrement les techniciens du Parc, enfin, de toucher du doigt cette idée que le Parc, « c'est nous », nous les 29 000 citoyens du territoire.

A renouveler.

Naissance

Radio Verdon à Castellane

Radio Verdon a commencé à émettre, depuis Castellane, sur 91.0 Mhz. Installée dans la Maison Nature et Patrimoines, l'équipe locale consacrera la matinée à un programme propre à la partie Nord et Est du Verdon : interviews, agenda culturel, offres d'emplois, programme de cinéma, petites annonces, publicité locale.

Radio Verdon : 04 98 05 30 00

A lire

Comme on fait son jardin

Dans la série des « *Guides pratique du Verdon* » vient de paraître « *Mon jardin – un paysage. Des idées pour améliorer les abords de nos maisons* ». Ce livret rappelle que chacun laisse son empreinte dans le paysage. Il propose de privilégier, pour les abords de nos maisons, les plantes adaptées au territoire. Il fait un premier inventaire des essences locales utilisables. Il parle de la réglementation. Un guide très utile pour les nouveaux arrivants.



Rencontres « Paroles d'ici »

800 participants en 2008

15 rencontres « Paroles d'ici » ont eu lieu, en 2008, dans les communes du Parc. Plus de 800 personnes y ont participé. Quelle que soit leur forme - café-débat, conférence, fête, café-philosophie, ciné-débat, spectacle, pique-nique, chantier, salon - ces rencontres ont toujours abrité des débats instructifs.

Les rencontres « Paroles d'ici », organisées par le Parc naturel régional du Verdon en partenariat avec des acteurs locaux, invitent les habitants du territoire à aborder des sujets liés à l'environnement et au territoire du Verdon. Moments d'expression et d'échange, ces rencontres sont également un des lieux où se construit et s'invente une autre vie dans le Verdon.

En 2008, on a pu faire un grand tour du territoire en abordant les sujets les plus

divers. De la conférence de Pierre Rabhi à Aups au café-philosophie à Bauduen, on est passé par Moissac-Bellevue, Comps-sur-Artuby, La Martre, Moustiers-Sainte-Marie, La Bastide, Vinon-sur-Verdon, La Verdière, Roumoules, Trigance, Les Salles-sur-Verdon, Régusse et Valensole. A chaque fois, qu'il y ait eu plusieurs centaines de participants ou une dizaine, que le sujet concerne les activités économiques ou la vie quotidienne, le pastoralisme ou la pierre sèche, les enjeux liés à l'eau ou l'accueil des nouveaux arrivants, ces rencontres ont été des passerelles entre les points de vue. Le débat, parfois vif mais toujours respectueux, a fait grandir le « vivre ensemble ». Ces rencontres ont également mis en avant des lieux, des associations, des entreprises, des compétences souvent ignorés. En 2009, les rencontres continuent.



Concours photo

Les gagnants s'envolent

Lancé en octobre 2007 pour les 10 ans du Parc, le concours photo sur l'évolution des paysages a permis à ses gagnants de s'envoler en montgolfière au dessus du Verdon, le jour de la fête du Parc 2008.



Le concours photo sur l'évolution des paysages du Verdon a été l'occasion d'échanger autour de ce qui fait la beauté de nos paysages et des transformations constatées.

Les gagnants sont Isabelle Dubset et Jean-Landry Nicolas, pour les individuels ; Les Amis du Vieux Riez et l'Association pour la Renaissance de l'Oliveraie de Bauduen, pour les groupes. Plus un double prix spécial du Jury à Sébastien Molinatti et Jean-Charles Gérard.

A partir des photos lauréates, une exposition a permis de mettre en

avant les évolutions légères et majeures de nos paysages. Présentée lors de la fête du Parc, cette exposition est disponible pour ceux qui souhaiteraient la montrer.

Les gagnants ont pu profiter d'un point de vue totalement différent sur les paysages du Verdon, pendant le vol en montgolfière, vol qui récompensait les lauréats du concours et qui a eu lieu lors de la fête du Parc.

Nous pouvons saluer la participation des enfants du Centre de loisirs de Moustiers. Ils ont enrichi la collecte de photos anciennes en recueillant la parole de personnes témoins de la transformation du territoire. Ils ont pu comprendre ainsi les évolutions de notre paysage. Une exposition est issue de ce travail.



Cette lettre est disponible à la Maison du Parc.
Par Nature - n° 23, édition spéciale Hiver 2008/2009 - la
Lettre du Parc naturel régional du Verdon • Domaine de
Valx - 04360 Moustiers-S-S-Marie - Tél. 04 92 74 68 00 -
Fax 04 92 74 68 01 e-mail: info@parcduverdon.fr -
Directeur de publication: Bernard Clap • Comité de
lecture: Communication, équipe technique • Crédits
photos: équipe technique du Parc. Conception & réalisation:
2008 - 17 000 ex. Tirage: 17 000 ex. Édité sur
papier recyclé Cyclo blanc sans chlore • Dépôt légal:
Décembre 2008 - N° I.S.S.N. 1293-3287